



Ury quoi?

NOTE D'INFORMATION : FINANCES COMMUNALES sur les 2 premières années 2014-2015 et prévisionnel 2016

Une politique communale budgétaire maîtrisée :

Comme nous l'avions annoncé lors de la campagne pour les élections municipales de mars 2014, la nouvelle équipe municipale, sous le pilotage de M. le Maire, a lancé pour le village une série d'actions. Comme annoncé également, ce programme a été mis en œuvre sans pour autant augmenter les impôts.

Malgré des aides de l'Etat en constante diminution¹ alors que dans le même temps, celui-ci ne cesse de se défaire de ses responsabilités en les transférant aux communes (mais sans les ressources et les budgets correspondants), Ury a fait face en agissant toujours plus, pour le développement et l'animation du village, tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement.

Reflète de cette volonté, le budget de fonctionnement de la commune pour 2016 s'élève à 1 031 000 €, maintenu sans augmentation par rapport aux années précédentes (1 036 000 € en 2015 et 1 094 600 € en 2014).

L'équipe municipale travaille donc, comme lors de la première année de son mandat, à budget de fonctionnement constant et a eu le souci de maîtriser ses dépenses au quotidien.

Pour rappel : Tout citoyen peut vérifier les comptes de la commune à la trésorerie principale de Fontainebleau

¹ : Evolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat pour assurer l'activité de la Commune : 2014 : 169 000 Euros, 2015 : 146 000 Euros, 2016 : 123 000 Euros prévus (soit une baisse de 14% en 2015 et une baisse prévue de 16% en 2016)



Une politique communale budgétaire au service du village et de ses habitants :

Il était en effet essentiel de mettre enfin en place une politique d'entretien et d'amélioration des biens communaux afin de réagir face aux dégradations dues au temps ou aux incivilités. Ne rien faire est rarement une bonne solution et ne fait qu'alourdir le fardeau pour ceux qui nous suivent.

Un village qui se projette dans l'avenir sait investir pour créer de nouvelles structures afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

C'est pourquoi la nouvelle équipe a su défendre et obtenir auprès du Conseil Départemental les subventions nécessaires pour l'aménagement de 3 nouvelles rues (contrat triennal pour le Chemin de Larchant, la route de Recloses et le chemin du Fourneau).

Vous avez pu également voir au cours des années 2014 et 2015 d'importantes réalisations au sein de notre village : création d'un parking rue de Bessonville, aménagement du terrain communal (dalle et espace couvert) et de l'école (préau et interphone).

Nous avons également fait face à des dépenses qui nous sont imposées par la loi (Nouvelles Activités Périscolaires, mise en conformité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR)) et nous avons fait le choix d'y répondre avec des solutions de qualité (séances d'éveil et d'animations pour les enfants plutôt qu'une simple garderie, programme d'accès via des élévateurs pour la salle communale).



Maitrise des dépenses de fonctionnement :

Depuis 2014, la municipalité veille à ne pas générer des dépenses injustifiées.

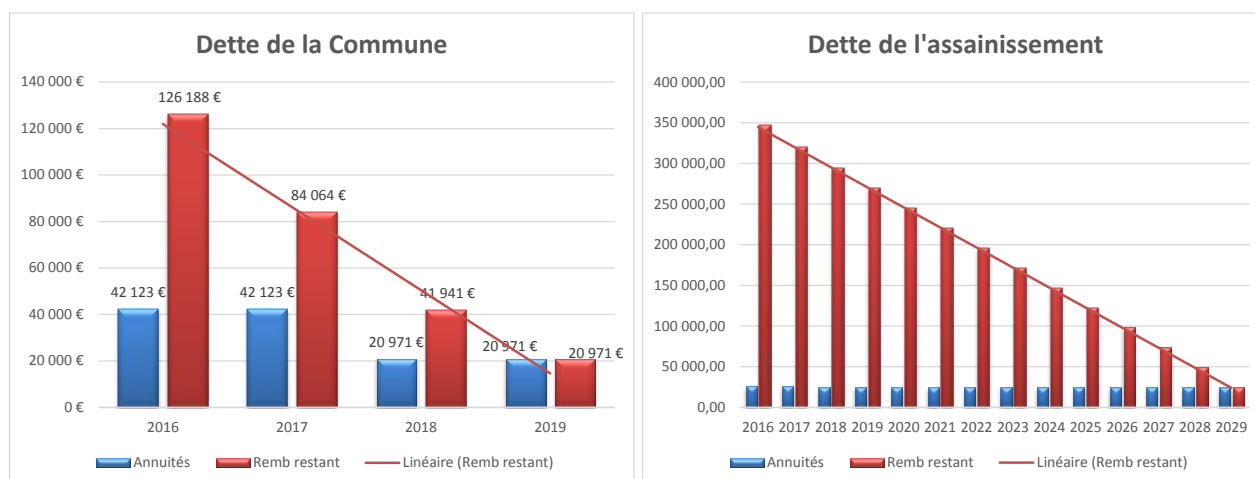
Comme cela avait été annoncé en 2014 par le futur Maire, le taux d'imposition dépendant de la commune n'a pas été augmenté. Aucun impôt supplémentaire ne sera demandé par la municipalité en 2016 comme cela l'a été en 2015.

Il est utile de souligner que malgré un grand nombre de réalisations, la commune d'Ury a pu conserver sur 2015 un excédent de fonctionnement (budget économisé) d'un montant de 348 458,58 € qui vient ainsi renforcer notre capacité d'investissement futur.

Début 2016, la section d'investissement dégage ainsi un excédent cumulé de 1 330 974,86 €.

Même si l'emprunt peut avoir une utilité dans certaines situations, l'équipe municipale a décidé d'agir jusqu'à maintenant sans emprunt, allégeant ainsi année après année le taux d'endettement de la commune.

Nous maintenons donc une politique de désendettement de la commune au cours des prochaines années, comme cela apparaît dans les graphes ci-dessous :



Emprunts liés à la construction de la salle polyvalente et à la mise en place d'un assainissement collectif sous vide

Nous sommes 866 habitants (données fiscales FPIC 2016), aussi la dette par habitant est de (126 188 € + 346 973 €) /866 soit une dette par habitant de 546 Euros ce qui est tout à fait modéré.

★ Vie du village et solidarité :

La nouvelle équipe municipale a comme priorité le renouveau de l'animation au sein du village. Elle a ainsi décidé, consciente de leur importance pour la vie du village, d'accompagner les associations en les aidant financièrement mais aussi, en accord avec elles, en apportant un support technique et humain.

La Mairie d'Ury subventionne aussi le Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 8000 Euros.

★ Action économique :

Vos élus ont pris le parti de favoriser, lorsque cela était possible, l'implantation et le développement des entreprises ou activités artisanales par un dialogue avec les acteurs de ce secteur. Ces activités auront un impact positif sur le niveau de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) perçue par la Commune. Elles sont en outre des atouts pour notre village, dynamisent nos commerces et sont autant d'opportunités d'emploi pour ses habitants. Nous avons ainsi eu le plaisir de voir de nouvelles entreprises s'agrandir (Art et Fragrance Services) ou nous rejoindre (Ritem Négoce Export).

Présentation du budget 2016 :

Pour 2016, le budget global de la commune s'organise, de façon classique, autour d'une section **Fonctionnement (1 031 000 €)** et d'une section **investissement (2 231 345 €)**, eux-mêmes articulés en un poste **Recettes** et un poste **Dépenses**.

Les principaux investissements en 2016 :

Malgré un environnement étatique difficile (comme vu précédemment, dotations de l'Etat en baisse de 30% sur 2 ans !), le Maire et son équipe continuent à s'inscrire dans une politique volontaire de développement de notre village et, avec l'aide de tous, l'amélioration progressive de notre qualité de vie dans un esprit de solidarité et de transparence.

Sur 2016, les investissements prévus concernent principalement la poursuite des travaux d'enfouissement des lignes aériennes (haute et basse tension, télécoms et éclairage public), les aménagements (ex : abords de l'église) et la réfection des voiries dégradées.

Nous avons également décidé de repositionner la cantine au sein de l'école, dans un souci de sécurité évident et de confort pour nos enfants. En effet, chaque midi, les écoliers, y compris les tout-petits, devaient marcher le long des voies de circulation et traverser les rues, parfois dans des conditions compliquées (intempéries) pour aller déjeuner et en revenir.

Nous avons profité de ce changement pour déplacer la Mairie dans la salle communale la positionnant ainsi désormais au cœur du village et la rapprochant de la salle du conseil municipal. Elle bénéficiera ainsi d'un accès facilité (parkings) pour votre plus grand confort.

Les associations :

La commune d'Ury a souhaité continuer à aider significativement (pour un montant total de 10 000 Euros) les associations œuvrant dans le village afin de les encourager dans leurs actions, essentielles pour l'animation du village et la création d'un lien fort et chaleureux entre ses habitants.

Les associations Uryquoises concernées sont : Ury'thme, l'Amicale Scolaire, le Club des Sages, le Club Patchwork et Miniatures, Musique à Portée et la Société de chasse.

A savoir : *La Commune dispose aussi d'un budget annexe lié à la gestion de l'eau et de l'assainissement. Celui-ci est obligatoirement traité de façon indépendante vis-à-vis du budget général. Pour 2016, le poste Fonctionnement de ce budget est de 235 154 Euros et le poste Investissement est de 212 575 Euros.*

En conclusion, un village qui n'investit pas, ce sont des rues qui se délabrent, des biens communaux qui se détériorent, une image de la commune qui se dégrade et au final un risque de dépeuplement.

Ne pas utiliser la réserve d'investissement (par immobilisme ou crainte injustifiée) conduirait *in fine* à la réduction de celle-ci au profit d'autres communes (par prélèvement ou mécanisme compensatoire), ce qui pénaliserait en fait les Uriquois...

La commune d'Ury, par l'action de vos élus, refuse cet immobilisme et reste donc engagée, sur 2016, dans une politique active pour l'animation et le développement du village en choisissant l'investissement. En effet, c'est cet effort qui permet à notre village de se projeter de façon positive dans les années qui viennent.